



SOMMAIRE

Toutes espèces

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON, Sud
Amandes, exploitants
observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française de la Biodiversité
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
ÉCOPHYTO.

A retenir

Abricotier, Pêcher, Prunier

Sharka : détection de nouveaux foyers

Pucerons : premiers foyers observés

Moniliose : période en cours

Pêcher

Cloque : période à risque en cours

Thrips : faible pression

TOUTES ESPECES

• Sharka – Plum Pox Virus

Biologie : le virus responsable de la maladie est transmis par les pucerons ainsi que par le matériel végétal (greffon, porte greffe, scions). Il occasionne des dégâts sur fruits (déformation, taches) les rendant non commercialisables. Les symptômes sont visibles sur fleurs uniquement pour les pêchers, sur feuilles et fruits pour les abricotiers, pêchers et pruniers.



Symptôme sur fleurs

= présence de stries
plus foncées, visibles
sur la face
inférieure du
pétale



Évaluation du risque : La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 24 septembre 2018. Elle impose un arrachage des arbres contaminés au fur et à mesure, voire l'arrachage de la variété au-delà de 10% d'arbres contaminés après récolte.

Gestion du risque : Aucune lutte curative n'étant existante, seule la prophylaxie permet de limiter sa propagation :

- Utilisation de matériel végétal certifié lors de plantation ou remplacement des arbres
- Élimination des arbres infectés dès observation des symptômes : abattage et dévitalisation des souches en attente d'arrachage après récolte,
- Gestion par lutte chimique des populations de pucerons pour limiter la dissémination du virus

En cas de suspicion, contacter la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/La-Sharka-Plum-pox-virus-PPV>

ABRICOTIER

- **Stade phénologique**

Stade C à chute des pétales



Stade G

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : aucun dégât n'est constaté sur les vergers.

Évaluation du risque : la période de risque est en cours pour une majorité de variété. Les conditions climatiques annoncées restent peu favorables aux contaminations. Le risque est donc faible à moyen pour les variétés sensibles.

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade G (BBCH 67) sur les variétés précoces à stade C - D (BBCH 53 – 57) ; le stade pointe verte est atteint pour l'ensemble des variétés



Stade fin chute des pétales

- **Cloque - *Taphrina deformans***

Observation : quelques symptômes sont visibles, essentiellement sur les variétés très précoces, sans être préjudiciables.

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité est atteint pour l'ensemble des variétés. Il s'étend jusqu'au stade étalement des feuilles. Les conditions climatiques annoncées ces prochains jours ne sont pas favorables aux contaminations (risque de contamination si période de pluie accompagnée de températures supérieures à 7°). Le risque est donc faible à moyen selon l'avancement végétatif.

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : la présence de fruits momifiés sur les arbres est une source de contamination. Pas de symptômes observés sur les parcelles de référence

Évaluation du risque : la période à risque a débuté pour les variétés les plus précoces. Les conditions climatiques sont peu favorables aux contaminations. Le risque est donc faible.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille, les sortir du verger et les brûler afin de réduire l'inoculum et les risques de contamination pour cette saison.

- **Thrips sur fleurs - *Thrips meridionalis***

Observation : lors des battages réalisés ce début de semaine sur les différents secteurs, on note une faible présence de thrips.

Évaluation du risque : la période de sensibilité est en cours. Le risque est élevé. Les nectarines et les variétés de pêches à peau peu duveteuse sont plus sensibles à ce ravageur.

- **Tordeuse orientale – *Grapholita molesta***

Biologie : ce papillon de couleur brun-noir foncé dont les ailes postérieures sont gris-brun uniforme et les pattes et l'abdomen sont argentés peut provoquer des dégâts importants sur jeunes pousses dès le printemps. Plusieurs générations se succèdent, la première, issue de la génération hivernante débute fin mars début avril. Toutefois, les attaques les plus préjudiciables se font sur fruits dès lors que les jeunes pousses deviennent trop ligneuses.

Observation : d'après la modélisation, le stade de viabilité des pontes est atteint sur le secteur de Casinca uniquement.

Le réseau de piégeage sera installé en début de semaine prochaine.

Gestion du risque : Les températures annoncées en fin de semaine sont favorables à la reprise d'activité des papillons issus de la génération hivernante, et d'après la modélisation, la période de risque débute sur le secteur de Casinca.

Gestion du risque : des techniques alternatives peuvent être utilisées pour lutter contre les populations de tordeuse. (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>)

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade D (BBCH 54) à fin de chute des pétales



Chute des pétales (Fortune)

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : la présence de fruits momifiés sur les arbres est une source de contamination. Pas de symptômes observés sur les parcelles de référence

Évaluation du risque : la période à risque est en cours. Les conditions climatiques sont peu favorables aux contaminations. Le risque est donc faible.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille, les sortir du verger et les brûler afin de réduire l'inoculum et les risques de contamination pour cette saison.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 15 mars	Samedi 16 mars	Dimanche 17 mars	Lundi 18 mars	Mardi 19 mars	Mercredi 20 mars	Jeudi 21 mars	Vendredi 22 mars
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps ensoleillé	Ciel voilé dimanche ; retour de belles éclaircies lundi		Temps changeant ; nombreux passages nuageux avec un faible risque de pluie		Temps ensoleillé		

Pour la période du Jeudi 21 et Vendredi 22 mars, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera***. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.